

**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses

**Band:** - (1987)

**Rubrik:** Résultats financiers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Résultats financiers

La reddition des comptes de 1987 est basée sur le mandat de prestations entré en vigueur au début de l'exercice. La dissociation qu'il implique en ce qui concerne la responsabilité financière pour l'exploitation (CFF) et pour l'infrastructure (Confédération) a nécessité une présentation plus circonspecte. Les données ne sont dès lors par comparables dans tous les cas avec celles de l'année précédente. Outre le compte de résultats d'entreprise, dans lequel apparaissent toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, il a été créé un compte de résultats de l'infrastructure, en conformité de l'article 15, 2e alinéa, de la loi sur les CFF. Il porte sur toutes les dépenses pour l'infrastructure ainsi que sur leur couverture.

## Compte de résultats d'entreprise

### Aperçu

Les produits s'inscrivant à 4,59 GFr et les charges à 4,57 GFr, le compte de résultats d'entreprise se solde par un excédent de produits de 23,3 MFr. Une contribution à l'infrastructure de 218,5 MFr a pu être versée à la Confédération. Ainsi, les objectifs du nouveau mandat de prestations ont été intégralement atteints et, de plus, le résultat présenté est positif.

Comparativement aux chiffres de l'année précédente et à ceux du budget, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
<i>Produits</i>					
Trafic voyageurs	1 206,7	1 261,0	1 262,3	+ 55,6	+ 4,6
Trafic marchandises	1 178,7	1 208,0	1 152,4	- 26,3	- 2,2
Indemnité compensatrice	662,0	510,0	510,0	-152,0	- 23,0
Aide initiale pour le ferrotage	16,4	-	-	- 16,4	
Produits de transport	3 063,8	2 979,0	2 924,7	-139,1	- 4,5
Produits accessoires	483,1	526,1	511,5	+ 28,4	+ 5,9
Prestations propres pour le compte des investissements	180,4	172,0	196,8	+ 16,4	+ 9,1
Prestations pour ordres de magasin	127,7	119,0	124,5	- 3,2	- 2,5
Prestations pour le CRI <sup>1</sup>	-	787,0	794,5	+794,5	.
Autres produits	48,6	44,2	39,4	- 9,2	- 18,9
Total	3 903,6	4 627,3	4 591,4	+687,8	+ 17,6
<i>Charges</i>					
Charges de personnel	2 501,4	2 571,2	2 523,2	+ 21,8	+ 0,9
Dépenses de choses	928,4	976,3	986,7	+ 58,3	+ 6,3
Amortissements	505,0	518,0	523,1	+ 18,1	+ 3,6
Intérêts	231,4	244,2	242,5	+ 11,1	+ 4,8
Gros entretien résultant d'ordres d'investissement	82,3	100,0	66,0	- 16,3	- 19,8
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	-	211,0	218,5	+218,5	.
Autres charges	11,9	6,6	8,1	- 3,8	- 31,9
Total	4 260,4	4 627,3	4 568,1	+307,7	+ 7,2
<i>Déficit</i>	356,8	-	-		
<i>Excédent de produits</i>	-	-	23,3		

<sup>1</sup> Compte de résultats de l'infrastructure

Les deux nouveaux postes nécessités par le mandat de prestations 1987, «Prestations pour le CRI» au chapitre des produits et «Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure» au chapitre des charges, occasionnent des chiffres d'ensemble nettement plus élevés que les années précédentes, rendant ainsi la comparaison difficile. Un autre changement résulte de la nouvelle méthode de calcul de l'indemnité compensatrice, qui ne porte plus que sur les frais d'exploitation non couverts.

Le total des produits, 4591,4 MFr, est supérieur de 687,8 MFr (17,6%) au compte de 1986. Les produits de transport s'établissent à 2924,7 MFr, soit

63,7% de l'ensemble des produits. Ce chiffre est inférieur de 35,9 MFr (0,8%) aux prévisions, étant donné que les produits du trafic marchandises et les produits accessoires sont restés en retrait des montants budgétisés. Les autres postes de produits n'ont pas permis de combler la lacune.

Les charges se sont élevées au total à 4568,1 MFr, soit 307,7 MFr ou 7,2% de plus qu'en 1986. Pour presque trois quarts, l'accroissement est dû à la contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure, qui figure pour 218,5 MFr ou 4,8% dans l'ensemble des charges. Il s'en est fallu de 59,2 MFr (1,3%) que le chiffre budgétisé ne soit atteint. Les économies au chapitre des charges (charges de personnel et gros entretien résultant d'ordres d'investissements) dépassent de 23,3 MFr la différence en moins au chapitre des produits. Cet excédent de produits est porté au bilan à titre de réserve destinée à couvrir de futurs déficits.

### Produits

Produits de transport	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
<i>Trafic voyageurs</i>	1 206,7	1 261,0	1 262,3	+ 55,6	+ 4,6
Transport de voyageurs	1 179,5	1 232,0	1 234,6	+ 55,1	+ 4,7
Bagages	22,6	24,0	22,5	- 0,1	- 0,4
Automobiles accompagnées	4,6	5,0	5,2	+ 0,6	+ 13,0
<i>Trafic marchandises</i>	1 178,7	1 208,0	1 152,4	- 26,3	- 2,2
Cargo Rail	807,8	816,0	774,6	- 33,2	- 4,1
Cargo Combi	60,7	66,0	59,6	- 1,1	- 1,8
Cargo Domicile	157,4	177,0	158,6	+ 1,2	+ 0,8
Prestations spéciales et entrepôts	47,7	47,0	53,9	+ 6,2	+ 13,0
Poste	105,1	102,0	105,7	+ 0,6	+ 0,6
	2 385,4	2 469,0	2 414,7	+ 29,3	+ 1,2
<i>Indemnité compensatrice</i>	662,0	510,0	510,0	-152,0	-23,0
Trafic voyageurs régional	612,0	495,0	495,0	-117,0	-19,1
Cargo Domicile	50,0	-	-	- 50,0	-
Ferroulage	-	15,0	15,0	+ 15,0	.
<i>Aide initiale pour le ferroulage</i>	16,4	-	-	- 16,4	.
Total	3 063,8	2 979,0	2 924,7	-139,1	- 4,5

Les chiffres relatifs au volume des transports sont commentés en détail dans la partie «Marketing et production».

L'indemnité compensatrice versée par la Confédération est basée sur les principes du mandat de prestations 1987, aux termes duquel seuls sont compensés les coûts d'exploitation non couverts, à l'exclusion des dépenses pour l'infrastructure, supportées par la Confédération. Outre le trafic voyageurs régional, le ferroulage est maintenant aussi considéré comme prestation de service public. En revanche, Cargo Domicile ne donne plus lieu à aucune indemnité depuis fin 1986.

Produits accessoires	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
<i>Prestations d'exploitation pour des tiers</i>	95,2	113,9	119,6	+ 24,4	+ 25,6
Service commun	73,5	90,1	96,2	+ 22,7	+ 30,9
Service des trains et de la traction	14,7	15,0	14,2	- 0,5	- 3,4
Autres	7,0	8,8	9,2	+ 2,2	+ 31,4
<i>Prestations de service pour des tiers</i>	16,5	15,4	14,8	- 1,7	- 10,3
Agence CNA, tenues de comptes	6,2	5,3	5,6	- 0,6	- 9,7
Autres	10,3	10,1	9,2	- 1,1	- 10,7
<i>Livraisons et autres prestations pour des tiers</i>	65,9	77,9	68,4	+ 2,5	+ 3,8
<i>Fermages et locations</i>	161,9	169,0	164,8	+ 2,9	+ 1,8
Bien-fonds, appartements, locaux	52,3	49,4	48,0	- 4,3	- 8,2
Véhicules	26,9	35,4	29,3	+ 2,4	+ 8,9
Exploitations affermées	81,1	82,7	86,1	+ 5,0	+ 6,2
Autres	1,6	1,5	1,4	- 0,2	- 12,5

<i>Ventes d'énergie</i>	75,1	73,7	75,6	+ 0,5	+ 0,7
<i>Ventes d'imprimés</i>	6,0	5,2	6,0	—	—
<i>Divers produits</i>	62,5	71,0	62,3	— 0,2	— 0,3
Provisions	11,8	10,7	10,6	— 1,2	— 10,2
Change	17,2	18,0	17,3	+ 0,1	+ 0,6
Taxes	3,6	3,1	3,6	—	—
Intérêts actifs et divers produits financiers	3,6	6,4	3,6	—	—
Participations aux frais, contributions et autres	26,3	32,8	27,2	+ 0,9	+ 3,4
Total	483,1	526,1	511,5	+ 28,4	+ 5,9

Par rapport à 1986, les produits accessoires ont progressé de 28,4 MFr (5,9%). La plus forte augmentation (22,7 MFr) résulte du service commun. De nombreux décomptes de constructions ayant des répercussions financières pour les réseaux étrangers et les chemins de fer privés suisses ont entraîné un relèvement proportionnel des indemnités de co-utilisation. Il a été possible d'accroître les produits des fermages de 5 MFr (6,2%). En revanche, les produits résultant de la location de biens-fonds, d'appartements et de locaux ont rétrogradé, étant donné que les produits de 1986 comprennent une indemnité unique de 5,1 MFr concernant un droit de superficie. Les produits ordinaires de ce secteur ont dès lors progressé de 1,7%.

<i>Autres postes de produits</i>	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements	180,4	172,0	196,8	+ 16,4	+ 9,1
Prestations pour ordres de magasin	127,7	119,0	124,5	— 3,2	— 2,5
Prestation pour le CRI	—	787,0	794,5	+794,5	.
Produits hors exploitation et extraordinaires	48,6	44,2	39,4	— 9,2	— 18,9

Le montant des prestations propres pour le compte des investissements varie en fonction du volume des investissements et de l'affectation du personnel propre à des travaux dans le domaine des investissements.

Les produits résultant des prestations pour ordres de magasin, auxquelles les mêmes considérations sont applicables, sont restés de peu en deçà du résultat de l'année précédente.

Le montant le plus élevé de ces produits est celui des prestations des CFF pour le compte de résultats de l'infrastructure. Avec 794,5 MFr, il dépasse de 1% le budget. Pour le détail, voir sous «Compte de résultats de l'infrastructure».

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent en particulier, outre les produits uniques ou imputables à une autre période comptable, les gains sur les cours du change (8 MFr), les produits de participations (15,3 MFr) et les intérêts sur les prêts et les valeurs (8,3 MFr) ainsi que les produits des biens-fonds acquis à titre prévisionnel (4,7 MFr).

### Charges

<i>Charges de personnel</i>	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
<i>Traitements</i>	1 804,2	1 852,9	1 813,6	+ 9,4	+ 0,5
Traitements de base et forfaitures	1 465,1	1 493,8	1 470,1	+ 5,0	+ 0,3
Autres éléments des traitements	2,8	3,2	5,4	+ 2,6	+ 92,9
Allocations de renchérissement	362,3	381,9	363,4	+ 1,1	+ 0,3
A déduire: participations de tiers	— 26,0	— 26,0	— 25,3	— 0,7	— 2,7

<i>Allocations et indemnités</i>	235,4	244,3	238,2	+ 2,8	+ 1,2
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	96,6	98,4	96,8	+ 0,2	+ 0,2
Allocations pour enfants	37,6	39,2	36,7	- 0,9	- 2,4
Gratifications pour ancienneté de service	11,5	13,8	11,9	+ 0,4	+ 3,5
Indemnités pour service du dimanche	27,5	28,0	28,3	+ 0,8	+ 2,9
Indemnités pour horaire de service irrégulier	6,3	6,6	6,3	-	-
Indemnités pour service de nuit	50,0	52,1	50,4	+ 0,4	+ 0,8
Autres	5,9	6,2	7,8	+ 1,9	+ 32,2
<i>Contributions aux assurances du personnel</i>	238,1	243,1	244,5	+ 6,4	+ 2,7
Contributions à la Caisse de pensions et de secours	94,1	95,4	98,0	+ 3,9	+ 4,1
Contributions à l'AVS/AI/APG/AC	103,3	105,8	104,0	+ 0,7	+ 0,7
Contributions à l'assurance-accidents	49,0	50,9	49,8	+ 0,8	+ 1,6
Autres	0,4	0,4	1,7	+ 1,3	+ 325,0
A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	- 8,7	- 9,4	- 9,0	+ 0,3	+ 3,4
<i>Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)</i>	223,7	230,9	226,9	+ 3,2	+ 1,4
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS	101,0	102,3	104,1	+ 3,1	+ 3,1
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes et amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS	122,7	128,6	122,8	+ 0,1	+ 0,1
Total	2 501,4	2 571,2	2 523,2	+ 21,8	+ 0,9

L'accroissement des charges de personnel par rapport au compte de 1986, de 21,8 MFr ou 0,9%, est dû pour l'essentiel aux raisons que voici.

	<i>MFr</i>
Augmentation de l'effectif (personnel permanent -95, personnel en formation +293, auxiliaires +2)	+ 1,4
Diminution des attributions de congés non payés	+ 3,3
Allocations aux chefs de train et aux mécaniciens depuis le 1er juin 1987	+ 1,8
Mesures particulières à Genève (sans CPS)	+ 1,7
Règlement comptant d'arriérés de jours de repos et de vacances	+ 1,0
Progression des prestations donnant lieu à indemnité	+ 3,2
Besoin accru de cotisations uniques à la CPS	+ 2,0
Incorporation de l'allocation de résidence dans le gain assuré à la CPS jusqu'à concurrence de 1000 francs	
- cotisations périodiques	+ 2,4
- intérêt du déficit	+ 3,3
Divers	+ 1,7
Total	+21,8

Le 1er janvier 1982, les traitements avaient été stabilisés à un indice des prix à la consommation de 87,5 points (décembre 1982 = 100). Une allocation de renchérissement de 24,5%, inchangée par rapport à 1986, a été versée pour 1987. Ainsi, avec une moyenne annuelle de 109,8 points, le renchérissement a été compensé jusqu'à un indice de 108,9 points.

Au 1er janvier 1987, l'allocation de résidence a été intégrée dans le gain assuré à la CPS jusqu'à concurrence de 1000 francs, ce qui a occasionné le relèvement des cotisations périodiques aussi bien que l'augmentation de l'intérêt du déficit de la réserve mathématique de la CPS. Les cotisations uniques de l'employeur, de 82,5 MFr, ont été portées au déficit de la CPS.

Sous «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes» figure, en plus des 3 MFr d'allocations de renchérissement accordées aux bénéficiaires de suppléments de rentes, un montant de 119,8 MFr au titre d'annuités d'amortissement de la charge supplémentaire qui grève la réserve mathématique de la caisse de pensions, à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes. Il s'agit de

tranches de 28,7 MFr (incorporation de 1977), 14 MFr (1980), 16,4 MFr (1982), 46,6 MFr (1/7/1984), 5 MFr (1985) et 9,1 MFr (1986). Le montant restant à amortir s'établit à 633,4 MFr à fin 1987.

L'écart en moins par rapport au budget, de 48 MFr ou 1,9%, résulte principalement de l'effectif inférieur de 504 unités et du renchérissement de 1% en retrait comparativement aux chiffres préétablis.

<i>Dépenses de choses</i>	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
<i>Matières</i>	304,7	311,5	320,4	+ 15,7	+ 5,2
<i>Prestations de tiers pour entretien</i>	114,5	111,5	127,5	+ 13,0	+ 11,4
<i>Prestations d'exploitation et de vente par des tiers</i>	133,7	156,5	144,9	+ 11,2	+ 8,4
Prestations d'exploitation	72,4	92,3	81,0	+ 8,6	
Renforts de personnel	31,8	36,2	36,1	+ 4,3	
Provisions	29,5	28,0	27,8	- 1,7	
<i>Fermages et locations</i>	43,1	48,4	46,3	+ 3,2	+ 7,4
Bien-fonds	7,8	7,4	7,5	- 0,3	
Véhicules ferroviaires	27,9	33,9	31,4	+ 3,5	
Autres	7,4	7,1	7,4	-	
<i>Energie fournie par des tiers</i>	190,1	194,3	188,5	- 1,6	- 0,8
Courant de traction	156,9	159,6	155,8	- 1,1	
Autre	33,2	34,7	32,7	- 0,5	
<i>Assurances et dommages-intérêts</i>	12,4	15,4	16,7	+ 4,3	+ 34,7
<i>Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel</i>	32,5	35,0	35,9	+ 3,4	+ 10,5
Indemnités pour voyages de service	12,9	13,9	13,8	+ 0,9	
Indemnités journalières et en cas d'absence	18,2	19,6	20,5	+ 2,3	
Autres remboursements	1,4	1,5	1,6	+ 0,2	
<i>Honoraires</i>	21,3	21,8	23,3	+ 2,0	+ 9,4
<i>Diverses prestations de tiers</i>	76,1	81,9	83,2	+ 7,1	+ 9,3
Impôts, taxes et droits	26,1	27,3	27,7	+ 1,6	
Imprimés, annonces	25,6	23,9	27,6	+ 2,0	
Contributions et indemnités	14,4	15,3	15,8	+ 1,4	
Autres	10,0	15,4	12,1	+ 2,1	
<b>Total</b>	<b>928,4</b>	<b>976,3</b>	<b>986,7</b>	<b>+ 58,3</b>	<b>+ 6,3</b>

Par rapport à 1986, les dépenses de choses ont progressé de 58,3 MFr (6,3%). L'augmentation est ainsi nettement supérieure au renchérissement. Suite aux exigences et aux prestations accrues de l'exploitation ainsi qu'aux dégâts résultant des intempéries au Saint-Gothard, les dépenses pour l'entretien des installations fixes et des véhicules se sont amplifiées, comme le montre la progression des dépenses de matières (+15,7 MFr), des prestations de tiers pour entretien (+13 MFr) et des renforts de personnel (+4,3 MFr).

L'augmentation des taux de location et les locations accrues de wagons spéciaux ont entraîné une progression de 3,5 MFr du poste correspondant. Le mouvement ascendant des assurances résulte en premier lieu d'un nouveau contrat avec la CNA. L'accroissement des indemnités journalières et en cas d'absence (2,3 MFr) reflète l'augmentation des prestations d'exploitation. Grâce à une production propre plus élevée, la somme consacrée à l'achat d'énergie a diminué d'une année à l'autre.

Le dépassement du budget, relativement faible dans l'ensemble (10,4 MFr ou 1,1%) est aussi imputable, en définitive, aux travaux d'entretien.

<i>Amortissements</i>	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Amortissements des immobilisations	503,7	516,0	520,9	+ 17,2	+ 3,4
Amortissements des fonds de roulement	1,3	2,0	2,2	+ 0,9	+ 69,2
<b>Total</b>	<b>505,0</b>	<b>518,0</b>	<b>523,1</b>	<b>+ 18,1</b>	<b>+ 3,6</b>

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,4% (taux moyen) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires	266,2 MFr
Usines électriques et ateliers	40,9 MFr
Véhicules	213,8 MFr

L'augmentation des amortissements, de 17,2 MFr, résulte du volume accru des immobilisations.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

Intérêts	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	Différence 86/87 %
<i>Intérêts des engagements à long terme</i>					
Intérêts des prêts de la Confédération	184,6	196,6	195,6	+ 11,0	+ 6,0
Intérêts des bons de dépôt de la CPS	59,9	65,3	63,6	+ 3,7	
Intérêts des autres prêts	122,4	129,6	130,4	+ 8,0	
<i>Intérêts des engagements à court terme</i>	2,3	1,7	1,6	- 0,7	
Total	46,8	47,6	46,9	+ 0,1	
	231,4	244,2	242,5	+ 11,1	+ 4,8

Comparativement à 1986, les intérêts des engagements à long terme s'accroissent de 11 MFr, conséquence d'un emprunt de 200 MFr contracté à la Caisse de pensions et de secours sous forme de bons de dépôt, et de la conversion d'un prêt de la Confédération à un taux d'intérêt plus élevé.

Autres postes de charges	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	Différence 86/87 %
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	82,3	100,0	66,0	- 16,3	- 19,8
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	-	211,0	218,5	+218,5	-
Constitution de provisions	1,5	1,5	1,5	-	-
Charges hors exploitation et extraordinaires	10,4	5,1	6,6	- 3,8	- 36,5

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissements inclut notamment les dépenses non actives auxquelles donnent lieu les ouvrages achevés. Le recul par rapport à l'année précédente découle de l'achèvement des travaux du tunnel de base du Hauenstein et, comparativement au budget, d'une part relativement modeste de dépenses non actives pour les objets décomptés en 1987.

La contribution à verser à la Confédération pour l'infrastructure avait été inscrite au budget pour un montant de 211 MFr. L'adaptation de différents postes préétablis en matière de dépenses de personnel après l'approbation du budget (d'une part 24,5% d'allocation de renchérissement au lieu de 25,5 et d'autre part relèvement d'indemnités et d'allocations, incorporation d'une partie de l'allocation de résidence dans le gain assuré) a conduit à accroître la contribution pour l'infrastructure à 218,5 MFr.

La constitution de provisions représente l'attribution annuelle à la réserve pour la couverture de gros dommages. Les charges hors exploitation et extraordinaires comprennent les pertes sur les cours de change ainsi que les dépenses uniques et les sommes imputables à un autre exercice.

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses nécessaires à cet effet et leur couverture doivent figurer dans un compte de résultats de l'infrastructure (LF sur les CFF, art. 15, 2e al.).

### Compte de résultats de l'infrastructure

### Charges

	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence B/C 87 MFr	%
Amortissements	250,0	253,7	+ 3,7	
Intérêts	138,5	138,7	+ 0,2	
Entretien ordinaire	300,5	349,3	+ 48,8	
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	98,0	52,8	- 45,2	
Total	787,0	794,5	+ 7,5	+ 1,0

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés directement sur la base des données fournies par le compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrés aux investissements dans le secteur de l'infrastructure. Les deux postes de charges ne dépassent que de justesse les prévisions.

L'entretien ordinaire a notablement dépassé les prévisions (48,8 MFr ou 16,2%). Cela est dû d'une part au niveau accru de l'entretien et aux intempéries dans la région du Saint-Gothard, et d'autre part à l'incertitude régnant au moment de l'établissement du budget quant à la délimitation des dépenses. Pour ce qui est du gros entretien résultant d'ordres d'investissements, d'un montant de 66 MFr, 52,8 MFr portent sur des projets touchant l'infrastructure et figurent donc au chapitre des charges du compte de résultats de l'infrastructure.

### Produits

	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence B/C 87 MFr	%
Contribution des CFF	211,0	218,5	+ 7,5	
Prestation de la Confédération	576,0	576,0	-	
Total	787,0	794,5	+ 7,5	+ 1,0

La contribution des CFF à l'infrastructure avait été fixée dans le cadre du budget à 211 MFr. Diverses données préétablies au chapitre des charges de personnel ont été modifiées après l'approbation du budget par l'Assemblée fédérale, à telle enseigne que la contribution a été relevée après coup de 7,5 MFr. La prestation de la Confédération pour l'infrastructure correspond aux prévisions.

### Compte des investissements

#### Aperçu

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1177,5 MFr, dont 1022,1 à la charge des CFF, et dépassent de 39,5 MFr (3,5%) celles de 1986. Elles sont cependant inférieures de 102,1 MFr (8%) aux prévisions.

Le financement de ces 1177,5 MFr se répartit ainsi.

Amortissements	520,9 MFr	49,8%
Gros entretien	66,0 MFr	
Contributions de tiers	155,4 MFr	13,2%
Fonds d'emprunt	435,2 MFr	37,0%

Les dépenses annuelles contiennent une tranche de 103,1 MFr du programme «écologique», commencé en 1986 et destiné à accroître l'attractivité du trafic voyageurs.

### Nature des produits et des charges

Ventilé selon les charges et produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes mises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit:

	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Déférence 86/87 MFr	%
<i>Charges</i>					
Dépenses de choses	957,6	1 107,6	980,7	+ 23,1	+ 2,4
Matières	184,7	222,7	190,2	+ 5,5	+ 3,0
Prestations de tiers pour construction	664,6	748,6	671,0	+ 6,4	+ 1,0
Honoraires	49,9	72,7	58,6	+ 8,7	+ 17,4
Autres prestations de tiers	58,4	63,6	60,9	+ 2,5	+ 4,3
Prestations propres	180,4	172,0	196,8	+ 16,4	+ 9,1
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5
<i>Produits</i>					
Produits accessoires	189,8	151,9	155,4	- 34,4	- 18,1
Contributions de tiers	175,9	142,9	149,7	- 26,2	- 14,9
Divers	13,9	9,0	5,7	- 8,2	- 59,0
Investissements à la charge des CFF	948,2	1 127,7	1 022,1	+ 73,9	+ 7,8
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5

La baisse des produits accessoires par rapport à 1986 résulte avant tout du recul de la contribution du canton de Zurich à la construction du RER, suite à la diminution des dépenses dans ce domaine. Ladite contribution s'est élevée à 100 MFr (1986 : 135 MFr), ce qui représente 66,8% de l'ensemble des contributions de tiers.

Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Déférence 86/87 MFr	%
<i>Immeubles et installations</i>					
Installations ferroviaires	907,1	1 050,8	955,6	+ 48,5	+ 5,3
Usines électriques	851,8	972,8	885,7	+ 33,9	+ 4,0
Ateliers	50,5	68,0	61,5	+ 11,0	+ 21,8
Véhicules	4,8	10,0	8,4	+ 3,6	+ 75,0
Véhicules moteurs	230,9	228,8	221,9	- 9,0	- 3,9
Voitures	136,4	175,5	134,3	- 2,1	- 1,5
Wagons	70,2	36,0	60,2	- 10,0	- 14,2
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires sont en retrait de 87,1 MFr (9%) par rapport au budget. Cela résulte d'une part des efforts constants d'exécuter les investissements aux meilleurs prix et d'autre part des retards dans les procédures d'approbation des plans ainsi que des capacités limitées dans l'entreprise en matière d'ingénierie. Ainsi, l'évolution de l'approbation des plans, qui, de simple procédure administrative, est devenue procédure de publication des plans assortie de possibilités de recours pour toutes les parties, allonge par force les délais d'approbation.

Les 885,7 MFr investis furent affectés aux travaux suivants:

- 259,5 MFr à la transformation et à l'extension de gares et de bâtiments de service
- 193,2 MFr au renouvellement de voies et de branchements
- 186,0 MFr à la construction de nouvelles lignes et au doublement de voies (dont 30,9 MFr pour la ligne de l'aéroport de Genève, 14,4 MFr pour la seconde double voie Zürich HB-Zürich Altstetten et 127,8 MFr pour le RER de Zurich)
- 135,4 MFr au perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie
- 44,3 MFr à l'achat de mobilier, de machines et d'ustensiles
- 22,8 MFr au renouvellement de caténaires
- 14,3 MFr à la modernisation de croisements rail-route
- 30,2 MFr à de petits travaux de complétement et de renouvellement ainsi qu'à d'autres travaux

Au chapitre des usines électriques, les dépenses restent de 6,5 MFr en retrait des prévisions par suite de recours et de décalages dans le programme des travaux. Dans le domaine des ateliers, elles sont de 1,6 MFr inférieures au budget à cause de retards dans les livraisons et les travaux.

En raison d'écart par rapport aux programmes d'acquisition et de livraison, les dépenses prévues pour les nouveaux véhicules sont en retrait de 6,9 MFr comparativement au budget, ce qui a aussi entraîné des dépenses en plus ou en moins dans les différentes catégories. Des sommes de 105,7 MFr et de 31,7 MFr respectivement ont été consacrées à l'achat de rames réversibles et de voitures unifiées du type IV.

### Bilan

	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
<i>Actif</i>			
Immobilisations	8 425,6	8 875,6	+ 450,0
Fonds de roulement	949,1	1 494,7	+ 545,6
Actifs transitoires	98,0	72,3	- 25,7
Charges à amortir (CPS)	726,8	633,4	- 93,4
Solde passif	356,8	-	- 356,8
Total	10 556,3	11 076,0	+ 519,7
<i>Passif</i>			
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	-
Fonds de tiers	7 427,4	7 918,1	+ 490,7
Engagements à long terme	4 863,5	5 031,2	+ 167,7
Engagements à court terme	1 837,1	2 253,5	+ 416,4
Engagements cumulés de la CPS	726,8	633,4	- 93,4
Passifs transitoires	128,9	134,6	+ 5,7
Réserve pour la couverture de futurs déficits	-	23,3	+ 23,3
Total	10 556,3	11 076,0	+ 519,7

**Actif** Au 31 décembre, la somme inscrite au bilan s'établissait à 11 076 MFr, ce qui dénote une hausse de 519,7 MFr ou 4,9%.

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules a évolué comme il suit.

	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
Installations ferroviaires	8 703,9	8 889,7	+ 185,8
Usines électriques	1 115,6	1 120,7	+ 5,1
Ateliers	297,2	300,6	+ 3,4
Véhicules	5 334,1	5 477,3	+ 143,2
Bien-fonds acquis à titre prévisionnel	-	171,9	+ 171,9
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	15 450,8	15 960,2	+ 509,4
Déduction des amortissements cumulés	-9 300,6	-9 748,3	+ 447,7
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction ou d'acquisition	6 150,2	6 211,9	+ 61,7
	39,8	38,9	- 0,9

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 15 960,2 MFr, l'infrastructure représente 9093,1 MFr, ou 57%.

La forte hausse des valeurs de construction ou d'acquisition, de 509,4 MFr, résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées et du transfert du groupe jusque-là autonome des biens-fonds acquis à titre prévisionnel (171,9 MFr). Déduction faite des amortissements cumulés (447,7 MFr), la valeur au bilan est en progression de 61,7 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 555,4 MFr, pour s'inscrire à 2476,8 MFr, en raison des grands ouvrages inachevés.

En ce qui concerne les fonds de roulement, les comptes courants actifs ont augmenté de 10,8 MFr, les stocks de matériel de 20,4 MFr et les commandes de 3,9 MFr. En revanche, les avoirs en caisse et en comptes de chèques postaux ont diminué de 30,4 MFr, les avoirs en banque de 10,1 MFr, les crédits de clients de 19,6 MFr et les valeurs en portefeuille de 5,4 MFr.

Les fonds de roulement comprennent maintenant aussi la prestation de la Confédération pour l'infrastructure, qui ne doit être réglée qu'après l'approbation des comptes.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les emprunts des CFF à la Caisse de pensions et secours, découlant de l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Ces charges ont diminué de 93,4 MFr pour s'établir à 633,4 MFr.

En 1987, les fonds de tiers ont augmenté de 490,7 MFr pour s'inscrire à *Passif* 7918,1 MFr. La relation entre fonds propres et étrangers est de 1:2,6.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit:

	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
Prêts de la Confédération	1 556,0	1 556,0	—
Bons de dépôt de la CPS	3 260,0	3 460,0	+ 200,0
Autres prêts	47,5	15,2	— 32,3
Total	4 863,5	5 031,2	+ 167,7

Les emprunts à long terme sont constitués pour 30,9% de prêts de la Confédération, pour 68,8% de bons de dépôt de la CPS et pour 0,3% d'autres prêts. Vis-à-vis de la CPS, les engagements à long terme ont augmenté de 200 MFr suite à la conversion en bons de dépôt d'avoirs en compte courant. En revanche, divers prêts, de 32,3 MFr, ont été remboursés.

Les engagements à court terme sont en hausse de 416,4 MFr comparativement à 1986. Cela s'explique notamment par la progression des dettes en compte courant envers l'Administration fédérale des finances (321,1 MFr), des créances de la caisse d'épargne de l'entreprise (46,7 MFr) et par celle des dettes en compte courant envers les chemins de fer étrangers et suisses (22,6 MFr). Les autres variations se répartissent entre les comptes courants passifs avec les institutions sociales et avec des tiers, les factures de fournisseurs non échues ainsi que les provisions. Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) indiquée à l'actif.

#### Origine des fonds

	MFr	Flux financiers
— Autofinancement		
Cash flow	613,9	
— Apports de tiers		
Augmentation des engagements à long terme	167,7	
Augmentation des engagements à court terme	420,6	
Contributions de tiers aux investissements et divers produits d'investissements	155,4	743,7
— Diminution des actifs transitoires		25,7
— Solde passif 1986 couvert par la Confédération	356,8	
	1740,1	

#### Affectation des fonds

— Accroissement des valeurs immobilisées		
Investissements en 1987	1177,5	
Participations	10,4	
Biens-fonds acquis à titre prévisionnel	2,7	
Régularisation des valeurs	1,7	1192,3
— Accroissement des fonds de roulement	547,8	
	1740,1	

### Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
	Fr	Fr	Fr
1 Charges			
10 Charges de personnel	2 501 397 823	2 571 238 500	2 523 209 413
Traitements	1 804 206 183	1 852 858 700	1 813 614 063
Allocations et indemnités	235 335 259	244 324 600	238 163 209
Contributions aux assurances du personnel	238 124 581	243 131 200	244 519 522
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	223 731 800	230 924 000	226 912 619
11 Dépenses de choses	928 429 043	976 329 500	986 735 325
Matières	304 679 240	311 510 700	320 365 522
Prestations de tiers pour entretien	114 544 505	111 469 200	127 488 387
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	133 665 477	156 451 500	144 941 326
Fermages et locations	43 088 771	48 373 700	46 310 982
Énergie fournie par des tiers	190 066 383	194 291 100	188 502 110
Assurances et dommages-intérêts	12 451 984	15 458 700	16 761 446
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	32 505 210	35 010 100	35 915 204
Honoraires	21 341 049	21 830 800	23 284 238
Diverses prestations de tiers	76 086 424	81 933 700	83 166 110
12 Amortissements	505 032 682	518 000 000	523 134 096
Amortissements des immobilisations	503 687 805	516 000 000	520 919 563
Amortissements des fonds de roulement	1 344 877	2 000 000	2 214 533
13 Intérêts	231 394 231	244 200 000	242 443 297
Intérêts des engagements à long terme	184 556 893	196 600 000	195 580 257
Intérêts des engagements à court terme	46 837 338	47 600 000	46 863 040
15 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	82 299 093	100 000 000	65 972 924
16 Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	—	211 000 000	218 500 000
17 Autres	11 827 163	6 554 000	8 082 617
Constitution de provisions	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Charges hors exploitation et extraordinaires	10 327 163	5 054 000	6 582 617
Total	4 260 380 035	4 627 322 000	4 568 077 672
3 Excédent de produits	—	—	23 336 748
	4 260 380 035	4 627 322 000	4 591 414 420

### Compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
	Fr	Fr	Fr
1 Charges			
Amortissements	—	250 000 000	253 750 290
Intérêts	—	138 500 000	138 659 556
Entretien ordinaire	—	300 500 000	349 289 862
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	—	98 000 000	52 783 784
Total	—	787 000 000	794 483 492
2 Produits			
Contribution des CFF à l'infrastructure	—	211 000 000	218 500 000
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	—	576 000 000	575 983 492
Total	—	787 000 000	794 483 492

	Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
	Fr	Fr	Fr
<b>2   Produits</b>			
20   Produits de transport	3 063 771 828	2 979 000 000	2 924 726 781
Trafic voyageurs	1 206 728 828	1 261 000 000	1 262 296 781
Transport de voyageurs	1 179 498 625	1 232 000 000	1 234 618 456
Bagages	22 600 298	24 000 000	22 497 504
Automobiles accompagnées	4 629 905	5 000 000	5 180 821
Trafic marchandises	1 178 720 000	1 208 000 000	1 152 430 000
Cargo Rail	807 750 000	816 000 000	774 610 000
Cargo Combi	60 750 000	66 000 000	59 640 000
Cargo Domicile	157 370 000	177 000 000	158 570 000
Prestations spéciales/entrepôts	47 770 000	47 000 000	53 910 000
Poste	105 080 000	102 000 000	105 700 000
Indemnité compensatrice	662 000 000	510 000 000	510 000 000
Trafic voyageurs régional	612 000 000	495 000 000	495 000 000
Cargo Domicile	50 000 000	—	—
Ferroutage	—	15 000 000	15 000 000
Aide initiale pour le ferroutage	16 323 000	—	—
21   Produits accessoires	483 066 233	526 122 000	511 529 044
Prestations d'exploitation pour des tiers	95 237 182	113 934 300	119 637 566
Prestations de service pour des tiers	16 497 235	15 434 200	14 746 930
Livraisons et autres prestations pour des tiers	65 863 686	77 906 700	68 372 815
Fermages et locations	161 933 115	169 005 900	164 830 242
Ventes d'énergie	75 122 487	73 668 300	75 592 549
Ventes d'imprimés	5 963 071	5 192 400	6 032 220
Divers	62 449 457	70 980 200	62 316 722
22   Prestations propres pour le compte des investissements	180 384 317	172 000 000	196 763 650
24   Prestations pour ordres de magasin	127 729 686	119 000 000	124 530 869
25   Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	—	787 000 000	794 483 492
26   Autres	48 603 648	44 200 000	39 380 584
Total	3 903 555 712	4 627 322 000	4 591 414 420
<b>3   Déficit</b>	<b>356 824 323</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
	<b>4 260 380 035</b>	<b>4 627 322 000</b>	<b>4 591 414 420</b>

### Compte des investissements

	Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
	Fr	Fr	Fr
<b>1   Charges</b>			
11   Dépenses de choses	957 571 802	1 107 600 000	980 690 526
Matières	184 652 677	222 648 000	190 180 534
Prestations de tiers pour construction	664 617 594	748 617 000	671 033 869
Acquisition de terrains et immeubles	11 158 888	6 999 000	2 596 596
Prestations d'exploitation par des tiers	1 570 374	519 000	1 415 130
Fermages et locations	662 160	795 000	2 247 174
Energie fournie par des tiers	2 198 719	1 306 000	1 649 284
Assurances et dommages-intérêts	1 541 505	1 619 000	63 012
Honoraires	49 885 651	72 731 000	58 587 732
Diverses prestations de tiers	41 284 234	52 366 000	52 917 195
14   Prestations propres	180 384 317	172 000 000	196 763 651
Total	1 137 956 119	1 279 600 000	1 177 454 177
<b>2   Produits</b>			
21   Produits accessoires	189 816 809	151 900 000	155 368 868
Contributions de tiers	175 935 106	142 900 000	149 695 415
Divers	13 881 703	9 000 000	5 673 453
23   Investissements à la charge des CFF	948 139 310	1 127 700 000	1 022 085 309
Total	1 137 956 119	1 279 600 000	1 177 454 177

**Bilan au 31 décembre 1987**

	Compte 1986 Fr	Compte 1987 Fr
<b>1 Actif</b>		
10 Immobilisations	8 425 606 182	8 875 572 735
Immeubles, installations et véhicules		
Valeurs de construction ou d'acquisition	15 450 777 264	15 960 162 441
Amortissements	– 9 300 628 161	– 9 748 330 810
Valeur au bilan	6 150 149 103	6 211 831 631
Ouvrages inachevés	1 921 411 850	2 476 831 196
Biens-fonds acquis à titre prévisionnel	177 511 020	–
Participations et avances de tiers	176 534 209	186 909 908
11 Fonds de roulement	949 119 248	1 494 715 224
Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	80 383 360	49 989 974
Administration fédérale des finances	–	–
Banques	28 801 946	18 732 702
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	–	575 983 492
Prêts et titres en portefeuille	287 233 080	281 875 921
Stocks de matériel	214 743 390	235 092 434
Autres créances	337 957 472	333 040 701
12 Actifs transitoires	97 971 060	72 316 514
13 Charges à amortir (dette CPS)	726 791 753	633 408 706
14 Solde passif	356 824 323	–
Total	10 556 312 566	11 076 013 179
<b>2 Passif</b>		
20 Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
21 Fonds de tiers	7 427 435 150	7 918 055 993
Engagements à long terme	4 863 508 643	5 031 146 468
Prêts de la Confédération	1 556 000 000	1 556 000 000
Bons de dépôt de la Caisse de pensions et de secours	3 260 000 000	3 460 000 000
Autres prêts	47 508 643	15 146 468
Engagements à court terme	1 837 134 754	2 253 500 819
Administration fédérale des finances	107 838 900	428 955 271
Institutions sociales des CFF	1 176 454 253	1 234 049 887
Autres	552 841 601	590 495 661
Engagements cumulés de la CPS	726 791 753	633 408 706
22 Passifs transitoires	128 877 416	134 620 438
24 Réserve pour la couverture de futurs déficits	–	23 336 748
Total	10 556 312 566	11 076 013 179
<i>Obligations éventuelles</i>		
Déficit de la Caisse de pensions et de secours (intérêts capitalisés)	2 517 558 320	2 612 827 438
Autres garanties et cautions	16 735 000	16 788 000

**ATAG  
Fiduciaire Générale SA**  
Berne

Schauplatzgasse 21 Case postale 2613  
3001 Berne Téléphone 031-21 6111  
Télécopie 031-21 04 95  
Télex 911 881

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

au conseil d'administration des  
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1987.

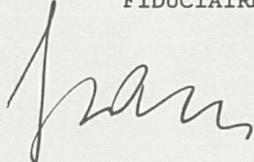
Nous avons constaté que:

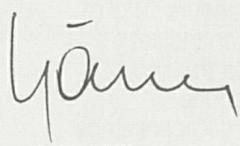
- le bilan, le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats d'infrastructure et le compte des investissements concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Berne, le 11 mars 1988

FIDUCIAIRE GENERALE SA

  
W. Glaus

  
H.U. Käser

# Aperçu chronologique

1946 1950 1960 1970 1975 1977 1978 1979

<b>Prestations d'exploitation et de trafic</b>									
en millions d'unités									
1	Trains de voyageurs, trains-km	39,6	47,7	54,2	59,6	61,7	63,9	64,7	65,2
2	Trains marchandises, trains-km	13,5	14,2	23,5	29,9	26,8	29,0	28,7	29,0
3	Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	225,8	230,8	210,6	205,5	203,4	205,6
4	voyageurs-km	5 444,5	5 615,7	6 998,4	8 168,3	7 984,2	8 028,4	8 094,1	8 294,1
5	Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	29,2	45,6	34,5	38,9	39,9	44,0
6	tonnes-km	1 701,9	2 083,2	4 043,8	6 592,3	5 141,4	5 932,5	6 218,0	6 956,2
<b>Effectif du personnel</b>									
nombre de personnes (moyenne annuelle)									
7	Propre personnel	34 572	36 904	39 904	40 677	40 867	38 540	38 003	38 113
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 030	853	655	493	481	*
9	Total	36 472	37 816	40 934	41 530	41 522	39 033	38 484	*
<b>Compte de résultats</b> en millions de francs									
<b>Charges</b>									
10	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	438,0	819,0	1 448,0	1 416,3	1 424,3	1 458,6
11	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	33,6	80,6	125,0	119,9	114,4	115,6
12	Rétribution du propre personnel	248,7	309,8	471,6	899,6	1 573,0	1 536,2	1 538,7	1 574,2
13	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG/AC et à la CNA	25,9	38,8	63,0	111,4	153,8	170,6	167,5	168,4
14	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	50,5	75,5	116,6	128,9	132,9	128,9
15	Assurance du propre personnel	63,1	84,2	113,5	186,9	270,4	299,5	300,4	297,3
16	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	12,0	22,3	36,8	29,9	29,5	8,9*
17	Total des charges de personnel	324,5	401,3	597,1	1 108,8	1 880,2	1 865,6	1 868,6	1 880,4*
18	En % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	59,9%	60,8%	63,8%	61,6%	61,8%	60,7%
19	Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	214,9	380,9	485,0	493,6	483,5	504,1*
20	En % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	21,6%	20,9%	16,5%	16,3%	16,0%	16,3%
21	Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	132,8	214,2	300,7	340,3	344,9	384,6
22	Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	51,6	118,9	280,8	329,9	326,4	328,7
23	Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers	124,6	127,8	184,4	333,1	581,5	670,2	671,3	713,3
24	En % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	18,5%	18,3%	19,7%	22,1%	22,2%	23,0%
25	Total des charges	545,8	647,6	996,4	1 822,8	2 946,7	3 029,4	3 023,4	3 097,8
<b>Produits</b>									
26	Trafic voyageurs	258,4	264,7	410,0	636,4	793,5	842,2	863,0	868,2
27	Trafic marchandises	305,4	325,0	582,4	978,4	1 056,1	986,5	974,3	1 034,6
28	Produits de transport	563,8	589,7	992,4	1 614,8	1 849,6	1 828,7	1 837,3	1 902,8
29	Autres produits	56,4	59,5	102,2	211,7	314,3	317,4	313,5	320,6
30	Indemnité compensatrice	—	—	—	—	160,0	195,0	250,0	250,0
31	Aide initiale pour le ferroutage	—	—	—	—	—	—	—	—
32	Total des produits	620,2	649,2	1 094,6	1 826,5	2 323,9	2 341,1	2 400,8	2 473,4
<b>Résultat</b>									
33	Excédent des produits ou des charges	74,4	1,6	98,2	3,7	-622,8	-688,3	-622,6	-624,4
34	Charges extraordinaires	49,0	1,6	70,2	—	—	—	—	—
35	Bénéfice ou déficit de l'année	25,4	—	28,0	3,7	-622,8	-688,3	-622,6	-624,4
36	Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	—	—	—	—	—
37	Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	16,0	—	—	—	—	—

\* Ad 8/9/16/17/19 (1946–1982):

A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

1980	1981	1982	Nouvelle structure (n'est que partiellement comparable avec les années précédentes)	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Mandat de prestations (MP) 1982–1986</b>								
<b>MP 1987-</b>								
<b>Prestations d'exploitation et de trafic</b>								
en millions d'unités								
66,9	67,0	74,1	1 Trains de voyageurs, trains-km	79,3	79,5	80,1	80,4	85,9
29,0	28,5	27,6	2 Trains marchandises, trains-km	26,6	26,8	25,7	25,5	25,4
216,3	218,2	217,0	3 Trafic voyageurs: voyageurs	217,2	218,1	224,6	228,5	257,6
9 179,0	9 099,5	8 968,5	voyageurs-km	9 001,0	9 043,3	9 381,0	9 324,5	10 680,0
46,3	45,3	41,9	5 Trafic marchandises: tonnes	41,5	43,5	44,5	45,1	44,4
7 384,6	7 137,0	6 500,9	tonnes-km	6 404,6	6 891,5	7 049,3	6 966,4	6 812,0
<b>Effectif du personnel</b>								
nombre de personnes (moyenne annuelle)								
38 367	38 791	39 213	7 Agents permanents et auxiliaires	36 422	35 921	35 414	35 141	35 048
			8 Agents à l'instruction	2 677	2 238	1 695	1 869	2 162
			9 Total	39 099	38 159	37 109	37 010	37 210
<b>Compte de résultats d'entreprise</b>								
en millions de francs								
<b>Charges</b>								
1 530,6	1 633,1	1 808,0	10 Traitements	1 733,6	1 746,2	1 755,9	1 804,2	1 813,6
			11 Allocations et indemnités	235,6	232,1	232,2	235,4	238,2
120,2	122,9	135,4	12 Contributions aux assurances du personnel	212,9	220,3	228,8	238,1	244,5
1 650,8	1 756,0	1 943,4	13 Versements complémentaires pour les assurances du personnel	179,4	193,4	214,5	223,7	226,9
175,2	190,2	204,3	14 Total des charges de personnel	2 361,5	2 392,0	2 431,4	2 501,4	2 523,2
			15 En % des charges totales	58,4%	59,2%	58,6%	58,7%	55,2%
137,3	151,6	179,2	16 Dépenses de choses	796,5	818,7	903,5	928,4	986,7
312,5	341,8	383,5	17 Amortissements	455,5	496,7	499,4	505,0	523,1
9,4	10,0	11,1	18 Intérêts	223,6	220,9	225,1	231,4	242,5
1 972,7	2 107,8	2 338,0	19 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5	105,4	85,2	82,3	66,0
60,4%	61,0%	64,6%	20 Contribution des CFF pour l'infrastructure	—	—	—	—	218,5
556,6	573,6	614,6	21 Autres charges	5,7	4,7	6,8	11,9	8,1
17,0%	16,6%	17,0%	22 Total des charges	4 043,3	4 038,4	4 151,4	4 260,4	4 568,1
403,6	426,9	445,1	<b>Produits</b>					
336,1	348,5	223,3	23 Trafic voyageurs	1 088,2	1 119,6	1 191,0	1 206,7	1 262,3
739,7	775,4	668,4	24 Trafic marchandises	1 132,8	1 177,8	1 178,7	1 178,7	1 152,4
22,6%	22,4%	18,4%	25 Indemnité compensatrice	618,0	659,0	679,0	662,0	510,0
3 269,0	3 456,8	3 621,0	26 Aide initiale pour le ferroulage	25,0	10,7	13,1	16,4	—
942,5	966,6	1 011,9	27 Total des produits de transport	2 864,0	2 967,1	3 061,8	3 063,8	2 924,7
1 128,9	1 106,2	1 102,7	28 En % des produits totaux	79,3%	79,5%	79,1%	78,5%	63,7%
2 071,4	2 072,8	2 114,6	29 Produits accessoires	440,1	460,2	510,5	483,1	511,5
335,1	354,6	388,0	30 Prestations propres pour le compte des investissements	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8
269,0	269,0	610,0	31 Prestations pour ordres de magasin	94,2	112,2	111,6	127,7	124,5
—	—	10,0	32 Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	—	—	—	—	794,5
2 675,5	2 696,4	3 122,6	33 Autres produits	50,7	50,1	45,9	48,6	39,4
-593,5	-760,4	-498,4	34 Total des produits	3 611,6	3 734,2	3 870,2	3 903,6	4 591,4
-593,5	-760,4	-498,4	<b>Résultat</b>					
—	—	—	35 Excédent de produits	—	—	—	—	23,3
—	—	—	36 Déficit	431,7	304,2	281,2	356,8	—

## Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1970	1972	1973
<b>Bilan au 31 décembre</b>								
en millions de francs								
<b>Actif</b>								
41 Immeubles et installations	2253	2451	2701	3029	3505	4295	4517	5046
42 Véhicules	736	836	1055	1435	2001	2689	2988	3186
43 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition	2989	3287	3756	4464	5506	6984	7505	8232
44 Amortissements	-1101	-1593	-2067	-2635	-3339	-4060	-4371	-4544
45 Valeur au bilan	1888	1694	1689	1829	2167	2924	3134	3688
46 Ouvrages inachevés	61	73	89	193	461	645	964	817
47 Biens-fonds acquis à titre prévisionnel, participations	25	30	34	68	146	195	243	268
48 Total des immobilisations	1974	1797	1812	2090	2774	3764	4341	4773
49 Fonds de roulement	193	184	248	308	419	476	705	965
50 Autres actifs	58	184	48	62	97	115	112	—
51 Solde passif	—	—	—	—	—	—	18	93
52 Total de l'actif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5176	5831
<b>Passif</b>								
53 Capital de dotation	400	400	400	400	800	800	800	800
54 Réserve légale	10	—	40	80	120	99	50	32
55 Fonds de réserve	13	15	30	95	92	48	36	37
56 Total des fonds propres	423	415	470	575	1012	947	886	869
57 Engagements à long terme	1548	1494	1369	1519	1664	2598	3369	3957
58 Engagements à court terme	206	238	196	254	501	672	791	993
59 Engagements cumulés de la CPS	—	—	—	—	—	—	—	—
60 Total des fonds de tiers	1754	1732	1565	1773	2165	3270	4160	4950
61 Autres passifs (y compris solde actif)	48	18	73	112	113	138	130	12
62 Total du passif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5176	5831
<b>Compte des investissements</b> (jusqu'en 1982: compte de construction)								
en millions de francs								
71 Dépenses de choses	.	.	.	.	.	.	.	.
72 Prestations propres	.	.	.	.	.	.	.	.
73 Total du compte des investissements	.	.	.	.	.	.	.	.
74 dont immeubles et installations	.	.	.	.	.	.	.	.
75 véhicules	.	.	.	.	.	.	.	.
76 Contributions de tiers et divers produits	89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	447,1	577,2	713,9
77 Investissements à la charge des CFF								

**Nouvelle structure**

1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
5370	5743	6002	6128	6655	7176	7749	8201	8631	8859	9650	9938	10117	10483
3353	3558	3802	4005	4145	4301	4444	4561	4770	4968	5165	5256	5334	5477
8723	9301	9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401	13827	14815	15194	15451	15960
-4738	-4964	-5204	-5469	-5554	-5830	-6165	-6516	-6878	-7265	-8340	-8877	-9301	-9748
3985	4337	4600	4664	5246	5647	6028	6246	6523	6562	6475	6317	6150	6212
983	1071	1224	1527	1169	933	689	663	572	769	1034	1393	1921	2477
264	262	286	295	305	312	304	293	302	310	341	347	354	187 <sup>1</sup>
5232	5670	6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397	7641	7850	8057	8425	8876
1156	1116	1115	954	902	887	1067	872	971	873	982	1005	949	1495
—	—	—	—	—	—	—	326	419	444	829	819	825	705
234	623	708	688	623	624	593	760	498	432	304	281	357	—
6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076
800	800	800	800	800	800	800	800	3000	3000	3000	3000	3000	3000
—	—	—	—	—	—	—	—	—	— <sup>2</sup>	—	—	—	—
38	39	40	41	42	44	45	47	43	—	—	—	—	—
838	839	840	841	842	844	845	847	3043	3000	3000	3000	3000	3000
4722	5427	5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658	4743	4503	4618	4863	5031
1062	1143	1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584	1424	1582	1667	1837	2254
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	758 <sup>3</sup>	725	727	633
5784	6570	7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242	6167	6843	7010	7427	7918
—	—	—	—	—	—	—	—	—	223	122	152	129	158
6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076
.	.	.	.	.	.	.	.	.	834,5	808,4	870,6	957,6	980,7
.	.	.	.	.	.	.	.	.	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8
.	.	.	.	.	.	.	.	.	997,1	953,0	1011,0	1138,0	1177,5
.	.	.	.	.	.	.	.	.	776,8	763,6	817,1	907,1	955,6
.	.	.	.	.	.	.	.	.	220,3	189,4	193,9	230,9	221,9
806,6	831,0	865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1	-105,9	-174,2	-222,5	-189,8	-155,4
									891,2	778,8	788,5	948,2	1022,1

<sup>1</sup> Ad 47: à partir de 1987 seulement participations.

<sup>2</sup> Ad 55: à partir de 1983, les provisions pour la couverture de gros dommages figurent dans les engagements à court terme (ligne 58).

<sup>3</sup> Ad 59: figurent jusqu'en 1983 dans les engagements à long terme (ligne 57).